

LA NORME VSME EN BREF

Qu'est-ce que la norme VSME ?

La norme de reporting volontaire pour les PME (VSME) est un cadre conçu pour aider les petites et moyennes entreprises à structurer leur reporting en matière de développement durable. Élaborée par l'**EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group)** — l'organisme en charge des **normes européennes de reporting de durabilité (ESRS)** utilisées dans le cadre de la CSRD — elle propose une approche volontaire, pragmatique et proportionnée. La norme VSME traduit ainsi les exigences ESG complexes en un format simplifié et opérationnel, spécifiquement **adapté aux réalités et aux ressources des PME**.

La norme comprend deux modules :

Module de base

Objectif : proposer une structure simple et accessible, facile à mettre en œuvre pour les entreprises débutantes ou les nouveaux rapporteurs.



Contenu : 11 thèmes essentiels couvrant la gouvernance, l'environnement, la responsabilité sociale et les principales initiatives.

Module complet

Objectif : fournir une vision approfondie et structurée des enjeux de durabilité pour les PME.



Contenu : 9 informations complémentaires portant notamment sur les objectifs climatiques, les risques, la stratégie de durabilité et le devoir de diligence sociale.

Alors que la CSRD impose aux grandes entreprises un reporting environnemental détaillé et exigeant, la norme VSME propose aux PME une alternative volontaire, plus légère et résolument pragmatique. Elle permet de produire des informations ESG structurées et comparables, sans les coûts ni la complexité associés à la CSRD : près de 90 % de points de données en moins, aucune analyse obligatoire de la double matérialité, aucune exigence d'audit, et une approche standardisée qui agit comme un véritable bouclier face aux demandes de données.

Pourquoi la norme VSME est-elle une aubaine pour les PME ?

Face à des attentes croissantes en matière de transparence et de performance ESG, les petites et moyennes entreprises doivent structurer leurs démarches sans alourdir leurs opérations. La norme VSME répond précisément à cet enjeu en leur offrant un cadre clair, proportionné et adapté à leurs réalités, pour évoluer sereinement dans ce nouvel environnement.

01

Un cadre structuré qui fait office de bouclier face aux demandes croissantes des parties prenantes, des clients, des banques et de la direction interne. La norme VSME définit clairement la portée maximale des informations ESG que les entreprises soumises à la CSRD peuvent exiger de leurs fournisseurs, limitant ainsi l'« effet de ruissellement ».

02

Un moyen simple et pragmatique de formaliser les démarches de durabilité de l'entreprise, en adéquation avec les ressources et le niveau de maturité des PME. Cette approche facilite l'accès au financement, améliore les chances de succès lors des appels d'offres et réduit la charge administrative.

03

Des exigences de reporting harmonisées et des données réutilisables, qui mettent fin à la fragmentation actuelle du reporting ESG, souvent perçu comme excessif et incohérent.

La norme VSME répond directement aux principaux défis auxquels les PME sont confrontées aujourd'hui, en rendant le reporting de durabilité à la fois maîtrisable, efficace et véritablement créateur de valeur.

Passez à l'action avec le reporting de durabilité et transformez-le en un levier de croissance.

Inscrivez-vous au webinaire